

Séance du Conseil d'Administration en date du 25 avril 2019

Délibération n°CA-2019-054

Ordre du jour :

1. Avis sur le renouvellement du Bureau
 2. **Informations du président**
 3. Approbation des PV de CA du 7 février et 14 mars 2019
 4. Point d'avancement du plan de retour à l'équilibre
 5. **Points à caractères stratégiques :**
 - 5.1 Approbation de l'Accréditation des formations 2020-2024 de l'université de Lille
 - 5.2 Approbation du programme « Bienvenue en France » et la politique d'exonération des frais de scolarités différenciés à l'université
 - 5.3 Présentation de la politique Vie de campus
 - 5.4 Bilan des subventions d'aide aux projets présentés en commission FSDIE 2018
 6. **Délibérations relatives au fonctionnement de l'université :**

Accord sur le dépôt de candidature de Parc d'Innovation EuraSciences auprès de la Région Hauts de France

 - 6.1 **Points issus du Comité Technique du 1^{er} avril 2019 :**
 - 6.1.1 Approbation de la modification de la liste des fonctions ouvrant droit à PCA – année universitaire 2017-2018
 - 6.1.2 Approbation de la liste des fonctions ouvrant droit à PCA – année universitaire 2018-2019
 - 6.1.3 Approbation de la transposition du référentiel des équivalences horaires en PRP ou PCA pour les personnels hospitalo-universitaire – année 2018-2019
 - 6.1.4 Approbation de la liste des Unités de recherche associées aux composantes de l'Université de Lille (art.44 des statuts).
 - 6.2 **Approbation de tarifications :**
 - 6.2.1 Des prestations protocole de la Faculté de Pharmacie
 - 6.3 **Approbation des demandes de subventions :**
 - 6.3.1 Association « BDE-FFBC » et « ADELI » de la Faculté FFBC-IMMD
 - 6.3.2 Association « ACEML – Hôpital des Nounours », « ACEML – Revue Médecine 2019 » de la Faculté de Médecine
 - 6.3.3 Association « Ulysse » du CLIL Pôle DEFI
 - 6.4 **Points issus de la commission recherche du 28 mars 2019 :**
 - 6.4.1 Subventions Région
 - 6.5 **Points issus de la commission de la formation et de la vie universitaire du 4 avril 2019 :**
 - 6.5.1 Calendrier universitaire 2019-2020 des Campus Pont de bois et Cité scientifique
 7. **Questions diverses**
 - 7.1. Désignation des représentants usagers au Conseil documentaire
-

Sous la présidence de Jean-Christophe CAMART, Président de l'Université de Lille

Etaient présents :

Collège A : COPIN Marie-Christine, NIEWIADOMSKI Christophe, TISON Sophie, BENOIT Martine, FARVAQUE Etienne, MELNYK Patricia, FONCEL Jérôme.

Collège B : GOUNON Stéphane, LANGFORD Chad, MEISS Marjorie, BENCHIBOUN Moulay-Driss.

Collège BIATSS : LENS Anthony, SANTRE Fabien, RODRIGUEZ Ludovic.

Collège étudiants : MAUCHAUSSEE Marion, MARGAT Elise, MERCIER Jarod, GULABKHAN Wasiim, PETIT Léo.

Personnalités extérieures : OULD ALI Samir

Etaient excusés (et procuration) :

Collège A :

POTTEAU Aymeric
BENOIT Martine
FONCEL Jérôme

procuration à FARVAQUE Etienne
procuration à MELNYK Patricia (à partir de 17h30)
procuration à BENCHIBOUN Moulay-Driss (à partir de 18h20)

Collège B :

VIZIOLI Jacopo
FRETEL Anne
TOULEMONDE Gilles
MEISS Marjorie
EL KHATTABI Jamal

procuration à LENS Anthony (plus valable à 18h10)
procuration à TISON Sophie
procuration à GOUNON Stéphane
procuration à GOUNON Stéphane (à partir de 18h10)
procuration à SANTRE Fabien

Collège BIATSS :

LENS Anthony
MULLIER Virginie
DEGRENIER Karine
RODRIGUEZ Ludovic

procuration à LANGFORD Chad (à partir de 18h10)
procuration à LENS Anthony (plus valable à 18h10)
procuration à BENCHIBOUN Moulay-Driss (à partir de 18h49)

Collège étudiants :

MORTYR Marie
MARGAT Elise

procuration à MAUCHAUSSEE Marion
procuration à MAUCHAUSSEE Marion (à partir de 17h)

Personnalités extérieures :

BOIRON Frédéric
DELVALLET Corinne
LEBAS Nicolas
LEYS Annie
PAILLOUS Françoise
PRETE Cosimo
SCOL Nathalie

procuration à NIEWIADOMSKI Christophe
procuration à COPIN Marie-Christine
procuration à CAMART Jean-Christophe
procuration à NIEWIADOMSKI Christophe
procuration à CAMART Jean-Christophe
procuration à COPIN Marie-Christine
procuration à TISON Sophie

Etaient présents (à titre indicatif, invités ou membre de droit) :

Représentant de la rectrice : BERGEZ Jean-Louis
Agent comptable : LIARD Delphine

Equipe présidentielle - Bureau :

Premier Vice-président : CUNY Damien
Vice-présidente formation : FRANJIE Lynne
Vice-président recherche : MONTAGNE Lionel
Vice-président relations internationales : SEYS François-Olivier

Equipe présidentielle – Comité de direction :

Vice-président I-site : BORDET Régis
Vice-président transformation numérique : BOULET Pierre
Vice-président formation continue et alternance : COCQUEMPOT Vincent
Vice-présidente ressources humaines, politique sociale et amélioration continue : DAL Georgette
Vice-présidente orientation et insertion professionnelle : DELMER Sylvie
Vice-président stratégie et prospective : POSTEL Nicolas
Vice-présidente vie de campus et vie étudiante : ROUSSEAU Sandrine
Vice-présidente communication : ROUX Laëtitia
Vice-président patrimoine : TASTET Christophe
Vice-président étudiant : CLERGIER Augustin
Conseiller : GOSSET Didier

Unité de formation et de recherche (UFR) – Instituts – Ecoles – Départements :

Institut Universitaire de Technologie C : *BOUALI Fatma*

Faculté de Pharmacie : *DECAUDIN Bertrand (représenté par MELNYK Patricia)*

Faculté de chirurgie dentaire : *DEVEAUX Etienne*

UFR Développement social, Education, Culture, Communication, Information, Documentation : *BENASSI Stéphane*

UFR Mathématiques, Informatique, Management et Economie : *CHOJNICKI Xavier*

Faculté des Sciences et Technologies : *VUYLSTEKER Christophe*

Institut Universitaire de Technologie A : *WAUQUIER François*

Directeur général des services : *ROBERT Pierre-Marie*

Directrice générale des services adjointe : *SAVINA Marie-Dominique*

Directeur des affaires juridiques et institutionnelles : *FURON Xavier*

Chargée des affaires institutionnelles : *D'HU Marie-Sylvia*

Secrétaire de séance : *JAFFEUX Anaïs*

(...)

6. Délibérations relatives au fonctionnement de l'université

Accord sur le dépôt de candidature de Parc d'Innovation EuraSciences auprès de la Région Hauts de France.

Le conseil d'administration de l'Université de Lille approuve, lors de sa séance du 25 avril 2019, le dépôt de candidature de Parc d'Innovation EuraSciences auprès de la Région Hauts de France annexée à la présente délibération.



Le Président de l'Université

Jean-Christophe CAMART

Nombre de votants : 30
Pour : 28
Contre : 2
Abstention : 0
Refus de prendre part au vote : 1



PARCS D'INNOVATION EN REGION HAUTS DE FRANCE

Dossier de candidature *Parc d'Innovation EuraSciences*

*Transformer la puissance scientifique et technologique
de l'Université de Lille
en emplois et croissance d'entreprises en région*



CONTACTS REGION HAUTS-DE-FRANCE :
DIRECTION DES PARTENARIATS ECONOMIQUES
Service Dynamiques Régionales Stratégiques :

Arnaud RIQUIER : arnaud.riquier@hautsdefrance.fr / 03 74 27 07 02

Chantal PIERRACHE : chantal.pierrache@hautsdefrance.fr / 03 74 27 07 39

PARCS D'INNOVATION EN HAUTS DE FRANCE : Un réseau de sites emblématiques labellisés par la Région au service de la création, du développement et de l'implantation d'activités innovantes dans les territoires.

Répondant à cette nécessité d'une toujours plus grande visibilité de l'action locale et régionale en faveur de la création et du développement des activités économiques innovantes à forte valeur ajoutée, **la dynamique engagée autour des Parcs d'Innovation entend identifier, labelliser, financer (volet incubation-accélération) et animer un ensemble d'opérateurs régionaux au travers d'espaces emblématiques associant savoir-faire, équipements et offres de services.**

Cette démarche doit permettre de conforter davantage le maillage entre les collectivités locales, les acteurs de l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets, les entreprises, les grands groupes, les startups et les plateformes de recherche publiques et privées favorisant la commercialisation des innovations, et permettre ainsi aux Parcs d'Innovation de gagner en attractivité.

Les Parcs d'Innovation sont donc à la fois **un label, des lieux thématiques ancrés sur les territoires, un réseau et une offre de services et d'outils dédiés à la création et à l'accompagnement de l'innovation.**

Cette dynamique commune d'accompagnement à la création et au développement, menée en partenariat étroit avec les territoires, s'articule autour de quatre grandes missions à développer au sein des Parcs d'Innovation :

- Une offre d'accueil et d'hébergement ;
- Une offre d'accompagnement intégrant une dimension Incubation-Accélération ;
- Une offre d'animation et de promotion ;
- Une gouvernance de proximité doublée d'une animation régionale.

➡ Critères à réunir pour bénéficier du Label « Parc Hauts-de-France Innovation »

Au-delà du caractère thématique désigné comme obligatoire, les candidats devront pouvoir justifier au moins de 5 critères sur les 7 présentés ci-dessous :

- Identifier une ou des thématiques de spécialisation relevant des thématiques inscrites dans le cadre de la SRI-SI (Nord-Pas de Calais) et/ou de la S3 (Picardie) en articulation étroite avec les 5 dynamiques stratégiques du SRDEII (critère de choix de spécialisation considéré comme un prérequis à la labélisation) ;
- Disposer d'une présence significative d'acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur le périmètre du Parc Innovation, s'inscrivant dans une dynamique de partenariats pour le montage de projets et le développement de l'innovation ;
- Afficher une concentration de start-up, d'entreprises actives en termes d'innovation (centre de R&D sur le territoire, adhérents de pôles, entreprises primées, développement de produits ou services innovants...);
- Valoriser l'existence d'infrastructures dédiées à l'accueil de porteurs de projets et/ou de jeunes entreprises innovantes ;
- Offrir des moyens affectés à l'accueil et à l'accompagnement des entreprises et porteurs de projets innovants (et notamment les dimensions « Incubation » et « Accélération ») ;
- Assurer une animation locale du territoire (grappes, clubs d'entreprises, concours à destination des entreprises/porteurs ou étudiants, manifestations à caractère économique...).
- Mettre en place des partenariats avec des entreprises du secteur privé pour l'investissement et/ou le mentoring des projets et/ou des entreprises.

I- Opérateurs présentant la demande :

<p>OPERATEUR DU PARC D'INNOVATION :</p> <p>Raison sociale : Université de Lille Date de création : 2018</p> <p>Thématique : Enseignement supérieur et Recherche</p> <p>Adresse : Université de Lille 42 rue Paul Duez 59800 Lille</p> <p>Représentant légal : Jean-Christophe CAMART</p> <p>Directeur : Jean-Christophe CAMART</p> <p>Contact pour la Région HDF : Dominique DROMA</p> <p>Tel : +33 (0)3 62 26 80 94 Courriel : dominique.droma@univ-lille .fr</p> <p>Effectif salarié (En ETP) : 7000</p>	<p>Cas où l'opérateur portant la fonction incubation-accélération est différent de l'opérateur du Parc d'Innovation</p> <p>OPERATEUR DE L'INCUBATEUR / ACCELERATEUR Raison sociale : Université de Lille</p> <p>Date de création : 2002</p> <p>Thématique : DeepTech, Rev 3, Chimie du Futur</p> <p>Adresse :</p> <p>Représentant légal : Jean-Christophe CAMART</p> <p>Directeur : Dominique DROMA</p> <p>Contact pour la Région HDF : Tel : Courriel : Effectif salarié (En ETP) : 1.20</p>
---	---

Résumé de la candidature : Parc d'Innovation EuraSciences¹

Englobant les différents sites de l'Université de Lille (hors Pôle Santé), c'est-à-dire l'épicentre villeneuvois constitué du campus de la Cité Scientifique et du parc de la Haute Borne pour sa partie accueillant des établissements d'enseignement supérieur, les campus Pont de Bois à Villeneuve d'Ascq Moulins à Lille et Gare à Roubaix, et riche de l'ensemble de ces ressources, le Parc d'Innovation EuraSciences affiche, de manière non limitative, **trois domaines thématiques spécifiques** :

- **DeepTech**
- **Rev3**
- **Chimie du futur**

Il s'inscrit ainsi dans plusieurs thématiques définies par la SRI-SI, en particulier : Ubiquitaire et Internet des objets, Images numériques et industries créatives, Chimie, Matériaux, Recyclage et Energie. Ce positionnement est tout à fait en accord avec les dynamiques du SRDEII, notamment avec l'axe de « La région pionnière de la Troisième Révolution Industrielle, maritime et agricole ».

Les trois thématiques entrent dans 2 des 3 hubs de l'I-SITE ULNE, respectivement « Science for a Changing Planet » et « Human Friendly Digital World », le troisième hub « Precision Human Health » relevant du champ de la santé est non couvert par EuraSciences.

La Spécificité du Parc EuraSciences repose sur la puissance scientifique et technologique de l'Université de Lille (hors domaine santé).

Les projets et les entreprises concernées relèvent de la High Tech, en lien avec la recherche et les avancées scientifiques et technologiques (hors santé). Ces projets et entreprises peuvent être portés par des jeunes diplômés ou par de jeunes docteurs issus de l'université ou encore des personnels de l'université (enseignants-chercheurs, chercheurs, personnels d'appui à la recherche."

Le Parc proposera aux entreprises une incubation puis une accélération technologique personnalisée s'appuyant sur les compétences des laboratoires, les équipements scientifiques et les formations liées à la recherche de l'université. A ce titre, la thématisation proposée donne une orientation générale, mais n'est pas considérée comme une contrainte limitative.

EuraSciences bénéficie aussi de la présence et de l'implantation :

- De structures de recherche publiques de renommée internationale contribuant à son rayonnement et renforçant son attractivité :
 - . L'INRIA Lille Nord Europe, fleuron national de la recherche en numérique
 - . L'IRCICA, qui associe quatre laboratoires de l'Université de Lille : CRISAL, l'IEMN, le Phlam et le L2EP
- De start-ups, d'entreprises innovantes dont nombre d'entre elles sont lauréates de concours nationaux et qui sont présentes sur ses différents sites : Hub Innovation et Campus de la cité scientifique de l'Université de Lille.

¹ La dénomination « EuraSciences » est proposée pour le Parc d'Innovation. Elle vise à affirmer la spécificité du pôle que constituent l'Université de Lille et la variété des disciplines scientifiques qu'elle couvre, la volonté d'ouverture thématique du Parc d'Innovation, le souhait de maintenir une référence avec la partie scientifique et de R&D du Parc de la Haute Borne et l'insertion dans la dynamique métropolitaine.

Actuellement situé dans le Hub Innovation, Cré'Innov, l'incubateur de l'Université de Lille, est destiné à impulser et à développer la création d'entreprises innovantes en relation avec les compétences et les ressources scientifiques, techniques et humaines des laboratoires et formations de l'Université et de ses partenaires académiques et institutionnels. En quinze ans, Cré'Innov a accompagné plus de 230 porteurs de projet et a contribué à la création de 55 entreprises dont 75% sont encore en activité aujourd'hui.

S'ajoute à cela l'existence de liens forts et historiques avec l'ensemble des acteurs régionaux de la création d'entreprises innovantes, à savoir les autres incubateurs, accélérateurs et Parcs d'Innovation déjà labellisés, les réseaux de financement (FINOVAM, Hodéfi, Réseau Entreprendre Nord...), mais aussi la SATT Nord qui assure la maturation et le transfert des projets innovants issus de l'Université de Lille, ainsi qu'avec le dispositif national PEPITE et le réseau régional des Hubhouses qui soutiennent conjointement la création d'activités par les étudiants.

La dynamique initiée par l'Université de Lille, en partenariat avec les autres acteurs de l'écosystème, vise à atteindre à terme, pour le Parc d'Innovation, un ensemble d'objectifs :

- Une montée en puissance en matière de nombre de porteurs de projet et de start-ups accompagnées et accélérées, transformant des projets portés par des jeunes diplômés ou des chercheurs en entreprises créatrices d'emplois ;
- Un parcours « création – accélération » totalement intégré ;
- Un renforcement de l'attractivité du Parc d'Innovation pour favoriser l'implantation de sociétés phares nationales et internationales, intéressées par une collaboration avec une Université pluridisciplinaire d'envergure internationale présentant de nombreuses start-ups dans son environnement direct ;
- Une meilleure appréhension par le tissu économique local des ressources universitaires disponibles et des partenariats potentiels avec les laboratoires de recherche ;
- Une augmentation du nombre de conversion des doctorants et jeunes docteurs en créateurs de start-ups de croissance.

II- Parc d'Innovation : Positionnement thématique et géographique (sur quel(s) thèmes et lieu(x) s'inscrit le Parc d'Innovation ?) :

1. Préciser la ou les différentes thématiques de spécialisation couvertes par le Parc d'Innovation en lien avec les 5 dynamiques stratégiques du SRDEII et les Domaines d'Activités Stratégiques des Stratégies de spécialisation intelligentes (SRISI et S3).

Les trois principales thématiques du Parc d'Innovation EuraSciences sont, de manière non limitative :

- La DeepTech, liée aux innovations de rupture issues de la recherche d'excellence (hors santé)
- Rev3 et, en particulier, la transition énergétique nécessaire à la préparation du monde de demain
- La Chimie du Futur (ex. recyclage, chimie végétale) pour assurer un avenir prospère et durable à l'humanité et à notre planète

Les activités des entreprises et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche du Parc s'inscrivent principalement dans les domaines d'activités stratégiques suivants :

- DAS 3 : Ubiquitaire et internet des objets (implantation de INRIA 1, INRIA 2, et IRCICA)
- DAS 4 : Chimie, Matériaux, Recyclage (Teamcat solutions, ENSCL, Institut Chevreul...)
- DAS 5 : Images numériques et industries créatives (entreprises Gotouch VR, Aodyo, et instituts IRCICA et INRIA)

Dans le cadre de la SRI-SI, le Parc d'Innovation se positionne donc naturellement :

- Sur les 3 axes transversaux : Numérique, Matériaux, Energie
- Sur les axes Images et Santé (en concertation avec Plaine Image et Eurasanté)

En lien avec le SRDEII, le Parc d'Innovation adhère à la dynamique TRI qui est un élément important de la stratégie d'innovation de l'Université de Lille (Chaire Rev3), ainsi que dans les dynamiques Welcome EU (Cybersécurité), Génération S (Domotique, Immotique et Smart Data, Silver Economy) et Créa HdF.

Le Parc d'Innovation est également acteur des plans d'action Starter et Booster, en particulier dans la partie Création-Reprise de Starter et la partie Innovation de Booster.

L'incubation / accélération d'entreprises portée par le dispositif EuraSciences entre naturellement dans les objectifs de l'Université cible portée par l'I-SITE Université Lille Nord Europe qui vise à structurer l'excellence en recherche pour la renforcer et la diffuser.

S'appuyant sur le potentiel de transfert d'une recherche de pointe, les axes de développement préférentiels vont plus précisément concerner les entreprises High Tech en lien avec la recherche et les avancées scientifiques et technologiques (hors santé) dans les thématiques suivantes, en lien étroit avec les hubs de l'Université Cible :

- **DeepTech**, en lien avec le hub « *Human-Friendly Digital World* »
- **Rev3**, en lien avec le hub « *Science for a Changing Planet* »
- **Chimie du futur** (ex. recyclage, chimie végétale), en lien avec le hub « *Science for a Changing Planet* »

En ce qui concerne la thématique spécifique Rev 3, l'Université de Lille s'est engagée dans la troisième révolution industrielle - Rev3 en partenariat étroit avec la CCI Hauts de France. Elle porte 2 initiatives particulières :

- la Chaire Rev3 qui vise à favoriser le rapprochement avec les entreprises sur ces thèmes et l'appui à l'initialisation de partenariat scientifiques innovants
- l'"Accélérateur de croissance", lancé récemment, animé par un personnel de la CCI Hauts de France en lien avec l'incubateur-accélérateur. Il est destiné à accompagner une promotion d'une dizaine d'entreprises ayant 1 à 4 ans et qui souhaitent se développer, notamment en s'appuyant sur les compétences et les ressources scientifiques de l'établissement

Le déploiement d'une activité d'accélération post incubation sur ce thème, via cette opération « pilote », dans un premier temps, s'inscrit donc naturellement dans la construction d'un continuum complet allant de l'appui à l'émergence de pré-projets collaboratifs au développement d'entreprises existantes. Elle contribue, par ailleurs, à l'accroissement d'expérience interne pour la mise en place de l'incubateur accélérateur.

Dans ce cadre, on pourra aussi mettre l'accent sur le projet « Sunrise Smart City » qui a comme objectif de réaliser une expérimentation à grande échelle (échelle d'une petite ville) du concept de la ville intelligente connectée et durable. C'est ici le campus de la Cité Scientifique qui est utilisé comme « laboratoire grandeur nature ». Le projet a de nombreux partenaires publics et socio-économiques (opérateurs de réseaux, collectivités, start-ups...) avec l'ambition de réaliser un démonstrateur de visibilité internationale de la ville intelligente : un lieu pour expérimenter, développer et montrer des innovations technologiques et sociétales sur un territoire équivalent à une petite ville.

L'axe DeepTech est, par ailleurs, tout à fait en concordance avec les orientations politiques du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Pour citer Frédérique Vidal : "L'innovation est une priorité du Gouvernement, car elle nous permettra de consolider notre économie, de créer des emplois et d'apporter des réponses aux grands défis de notre société. Parce que nous avons l'une des recherches publiques les plus performantes au monde, nous devons résolument investir sur la « DeepTech », qui est à l'origine de nombreuses innovations de rupture."

2. Préciser l'ancrage territorial du Parc d'Innovation en lien avec le projet de développement et d'aménagement du territoire (Pacte, Plan, Schéma, ...). Présenter le(s) différent(s) site(s) constituant le Parc d'Innovation et leurs différentes interactions dans le cas d'un Parc d'Innovation organisé autour de plusieurs lieux en réseau à proximité les uns des autres.

Le Parc d'Innovation est principalement composé des différents sites de l'Université de Lille et de leur proche environnement (hors Pôle Santé), c'est-à-dire le campus de la Cité Scientifique et le parc de la Haute Borne pour sa partie accueillant des établissements d'enseignement supérieur, des entreprises ayant une activité de R&D, ainsi que le bâtiment Hub Innovation où se trouvent actuellement les locaux de l'incubateur Cré'Innov ; les campus Pont de Bois à Villeneuve d'Ascq, Moulins à Lille et Gare à Roubaix.

Les lieux d'accueil et d'hébergement des porteurs de projet et des start-ups sont localisés en très forte proximité des laboratoires de recherche.

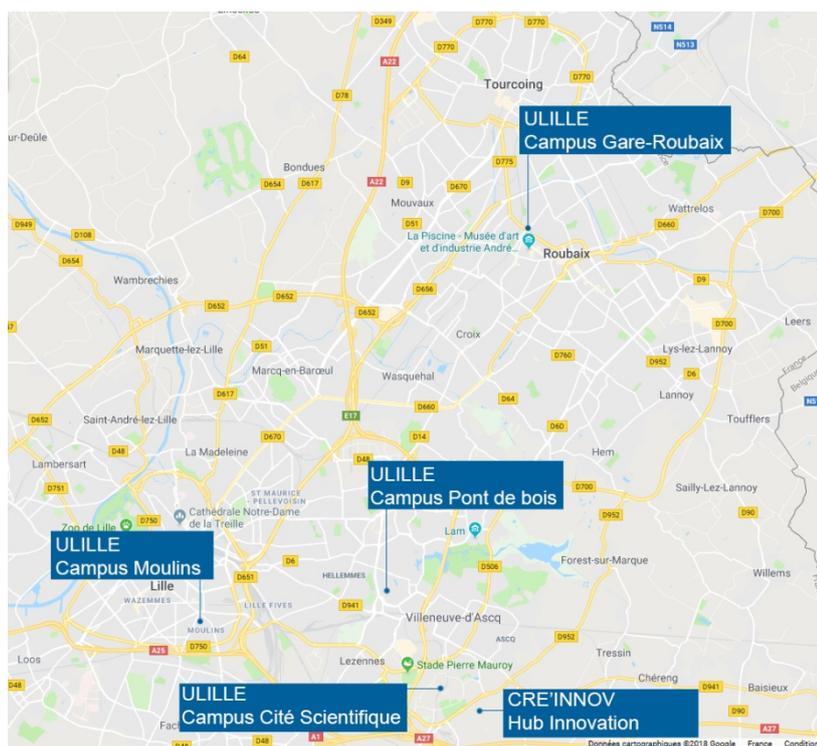
Les différents sites constituant le Parc d'innovation sont étroitement reliés entre eux par les lignes du métro de la métropole lilloise.

Le Parc bénéficie d'une situation géographique privilégiée, au cœur de la métropole lilloise, et à moins de 350 km de six capitales européennes. Il dispose d'une desserte multimodale exceptionnelle :

- Relié par le métro au TGV, qui met Paris à 1 heure, Bruxelles à 38 minutes, et Londres à 1 heure 40 mn de Lille.
- Des "hubs" aéroportuaires de proximité : l'aéroport de Lesquin à 10 minutes par l'autoroute, et les aéroports internationaux Roissy Charles de Gaulle à 50 minutes par TGV, et Bruxelles National-Zaventem à une heure par TGV et navettes.
- Un nœud autoroutier avec la proximité de l'A1 vers Paris, l'A22 vers Gand, Anvers et Amsterdam, l'A25 vers Londres via Eurotunnel, et l'A27 vers Bruxelles, Cologne et Düsseldorf.

Le Hub Innovation, bâtiment dédié à la création et l'accélération d'entreprises, propose 4350m² pour l'hébergement et l'accompagnement continu des start-ups. Le Hub Innovation intègre Cré'Innov, l'incubateur d'entreprises innovantes de l'Université de Lille, la Ruche d'entreprises de Villeneuve d'Ascq ainsi qu'un hôtel d'entreprises, ainsi que l'équipe du fonds d'investissements FINOVAM.

3. Présenter une cartographie du ou des sites constituant le Parc d'Innovation.



III- Parc d'Innovation : Cartographie du réseau des acteurs (sur quels acteurs et infrastructures repose La Dynamique du Parc d'Innovation ?)

4. Lister les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation présents sur le périmètre du Parc d'Innovation (université, écoles, organismes de formation, centres de ressources et équipements structurants, Showroom, Plateformes...) et leurs compétences.

A. Université de Lille :

a. Axes et politique de recherche

L'ambition de l'Université de Lille est de figurer parmi les grandes universités françaises visibles à l'international. Avec un réseau de partenaires, elle développe une recherche de haut niveau et produit des innovations dans la technologie et les services.

Répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain

Pluridisciplinaire, l'Université de Lille est organisée en quatre pôles scientifiques :

- Sciences et Technologies
- Sciences de la Vie et de la Santé
- Droit, Economie, Gestion
- Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales

Elle polarise ses efforts sur trois défis sociétaux : les questions environnementales, le numérique et la santé. En outre, elle soutient l'émergence de nouvelles thématiques pour permettre les découvertes et les inventions de demain.

Au travers de ses collaborations académiques et de ses nombreux partenariats avec les entreprises, les fondations, les associations et les collectivités territoriales, l'Université de Lille contribue au développement économique, social, humain et culturel de son territoire et, plus largement, de la société.

Des concepts à la réalisation

Forte de 3300 chercheurs(euses) et enseignants(tes)-chercheurs(euses) et de 66 laboratoires, l'Université de Lille est une des grandes universités de recherche française. En partenariat avec le CNRS, l'Inserm, l'INRIA, les grandes écoles, le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Lille et l'Institut Pasteur de Lille, elle développe une recherche de haut niveau et des innovations technologiques ou de service au travers de grands projets scientifiques, de moyens technologiques de pointe et de partenariats avec les acteurs socio-économiques.

Excellence, interdisciplinarité et internationalisation

L'excellence est le socle de l'ambition de l'Université de Lille. La politique mise en œuvre vise à renforcer la recherche non seulement disciplinaire mais aussi interdisciplinaire, en phase avec les enjeux de société et en vue de faciliter le transfert vers les utilisateurs.

L'Université de Lille développe ses projets dans un cadre de recherche européen, notamment avec l'Europe du Nord-Ouest et avec de nombreux partenaires du monde entier.

b. Les plateformes technologiques de l'Université de Lille

Les plateformes sont des éléments moteurs de la recherche pour placer le site lillois au plus haut niveau international et renforcer les partenariats de recherche avec les secteurs socio-économique et culturel. Elles recouvrent l'ensemble des champs thématiques de la recherche lilloise.

Un certain nombre d'entre elles sont reconnues équipements d'excellence et participent à des réseaux nationaux et internationaux. 16 grands domaines sont couverts par les plateformes de l'Université de Lille :

- Analyse de données en sciences humaines et sociales
- Bioinformatique et bioanalyse
- Biologie, biotechnologies et agroalimentaire
- Centre de calcul intensif lillois
- Génomique
- Imagerie cellulaire
- Imagerie et fonctions du vivant
- Bibliométrie
- Modèles expérimentaux
- Moyens d'essai en mécanique et génie civil
- Observation et expérimentation en sciences de l'environnement
- Protéomique et glycomique et spectrométrie de masse
- Résonance magnétique nucléaire, résonance paramagnétique électronique
- Sciences et cultures du visuel
- Synthèse et caractérisation avancée pour la chimie et les matériaux
- Technologies de l'information et de la communication

c. Les équipements d'excellence

Mutualisés au sein de la communauté scientifique et accessibles aux industriels, les équipements d'excellence sont un élément-clé de la compétitivité internationale de l'université. Certains équipements font partie de grandes infrastructures de recherche nationales et internationales.

- Excelsior, centre expérimental pour l'étude des propriétés des nanodispositifs dans un large spectre du micro-onde au moyen infra-rouge
- Irdive, plateforme de recherche et d'innovation dans les environnements visuels numériques et interactifs
- Leaf, plateforme de traitement laser pour l'électronique flexible multifonctionnelle
- Realcat, plateforme intégrée appliquée au criblage haut débit de catalyseurs pour les bioraffineries
- Flux, fibres optiques pour les hauts flux
- Ligan PM, plateforme lilloise de séquençage du génome de nouvelle génération
- Imaginex Biomed, plateforme de microscopie de criblage à haut débit et d'analyse à très haute résolution dans le domaine biomédical

d. L'Institut Michel-Eugène Chevreul

Sur la thématique Chimie du Futur, il est à noter l'existence de l'Institut Chevreul sur le site du campus scientifique. Cette fédération de recherche, reconnue par le CNRS, regroupe quatre Unités de Recherche de l'Université de Lille (UCCS, UMET, LASIR et MSAP), travaillant dans le domaine de la Chimie et des Matériaux.

Son rôle consiste à structurer ce secteur, à en accroître la visibilité et à coordonner les actions communes qui y sont développées tant au plan régional que national. L'Institut Chevreul dispose d'une plate-forme sectorielle, composée de 8 plateformes mutualisées de mesures et de caractérisation avancées comprenant des instruments de très haute technicité, ouverte à la recherche académique et partenariale ainsi qu'aux prestations pour les acteurs du monde socio-économiques.

L'institut disposera prochainement d'un bâtiment de 2700 m² réalisé dans le cadre du plan Campus Grand Lille. Ce bâtiment accueillera une partie des plateformes analytiques, scientifiques et technologiques de l'Institut ainsi que des plateformes de recherche interdisciplinaire pouvant héberger, pour une durée déterminée, des projets de recherche partenariaux, notamment via le projet ARCHI-CM qui vise à répondre à des défis sociétaux, dans les domaines de la bio-économie, de la réponse aux défis énergétiques et des matériaux avancés.

C'est un projet interdisciplinaire, dont la spécificité scientifique réside dans la combinaison des concepts d'architectures à la fois pour réaliser des matériaux innovants (assemblages de blocs fonctionnels, texturation « multi-échelle » ...) et pour induire des réactivités chimiques originales (milieux confinés, catalyseurs multifonctionnels ...).

e. L'Institut Charles Viollette

L'Institut Charles Viollette (ICV) est un laboratoire de recherche en agroalimentaire et biotechnologie qui œuvre pour la sécurité et la qualité alimentaire. Il est la résultante d'une proposition de structuration régionale de la recherche en agroalimentaire et biotechnologie sur un thème fédérateur : "Biotechnologies et éco-conception de procédés propres pour une transformation et une valorisation durable des agro-ressources". Ce projet de structuration a été initié en 2011 en accord avec la D2RT et en relation avec le pôle d'Excellence Agroalimentaire (AGROE) et le pôle de compétitivité Nutrition Santé Longévité (NSL).

Dès le début du quinquennal en 2014, avec trois autres laboratoires, l'ICV a été lauréat de la seconde vague de l'appel à projet des équipements d'excellence du Plan d'Investissement d'Avenir. Le projet de recherche REALCAT a permis le développement et l'implantation d'une plateforme à haut débit unique au monde dédiée au développement de nouveaux catalyseurs et biocatalyseurs pour les bio-raffineries industrielles, sur le domaine universitaire de Villeneuve d'Ascq dans les locaux de l'Ecole Centrale de Lille.

f. Un lieu emblématique, Lilliad, Learning Center Innovation

Lilliad est ouvert depuis septembre 2016. Au sein du campus Cité Scientifique de l'Université de Lille mais ouvert à l'enseignement supérieur et à la recherche, aux entreprises et aux acteurs de l'innovation, à l'enseignement secondaire et au grand public, Lilliad vise à développer l'esprit d'innovation de ses usagers. Lilliad intègre dans un même espace un complexe événementiel, un lieu de valorisation de la recherche partenariale, des espaces pour la pédagogie et une bibliothèque augmentée.

g. Une porte vers l'entrepreneuriat étudiant, le Hubhouse

Service présent sur les différents pôles de l'Université de Lille, le Hubhouse est un lieu d'accueil dédié au développement de la culture entrepreneuriale et à la prise d'initiative pour les étudiants. Il propose un service d'information et de pré-accompagnement à la création d'activité (projets de créations d'entreprises ou d'associations). Le Hubhouse se positionne donc naturellement en amont de l'incubation. Il contribue à la sensibilisation du milieu académique à l'entrepreneuriat. Il joue un rôle de prescripteur et constitue l'une des sources d'identification de projets innovants susceptibles d'être accompagnés en incubation puis en accélération par EuraSciences. A cet effet, l'incubateur intervient régulièrement dans des animations proposées par le Hubhouse.

Le Hubhouse et l'incubateur participent au dispositif régional PEPITE Lille Nord de France qui déploie en Nord et Pas de Calais les nouvelles dynamiques nationales de renforcement de l'entrepreneuriat étudiant.

B. Université cible portée par l'I-SITE ULNE

L'Université cible portée par l'Initiative Science – Innovation – Territoires – Economie (I-SITE) affiche une volonté forte d'apporter un financement aux projets à la pointe de l'innovation, en lien avec la SATT, qui appuiera la création de start-up innovantes et de nouveaux emplois, notamment par et pour des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, en se concentrant sur la transformation des innovations de TRL4 en TRL7 (TRL : Technology Readiness Level, ou niveau de maturité technologique).

Le financement de l'I-SITE assurera un soutien à l'innovation pour les projets à haut risque, et notamment, les projets relatifs au passage du TRL3 à TRL5 ainsi qu'à la transition entre ces niveaux TRL, la rédaction et le dépôt de brevets et la création de start-up.

Ce soutien devrait s'orienter vers des chercheurs présents dans des brevets prometteurs et ayant la volonté de créer des start-ups, par l'apport d'un cofinancement pour les créateurs de start-up, ainsi qu'un soutien opérationnel.

L'incubation et l'accélération d'entreprise portées par le dispositif EuraSciences se situe naturellement dans le projet I-SITE qui vise à structurer l'excellence en recherche, pour la renforcer et la diffuser ("sustain&expand"), selon trois « Hubs » interconnectés et couvrant l'ensemble du spectre disciplinaire : *Precision Human Health*, *Science for a Changing Planet* et *Human-Friendly Digital World*, avec, notamment, comme finalité de favoriser le désir d'apprendre, de chercher, d'innover, de créer et d'entreprendre.

Les 3 axes thématiques portés par EuraSciences sont en parfaite cohérence avec 2 Hubs de l'I-SITE. Cre'Innov est ainsi cité dans le dossier I-SITE notamment, mais non exclusivement, en lien avec le Hub *Science for a Changing Planet*.

Le Parc EuraSciences participera donc à l'atteinte des objectifs de l'I-SITE en matière de création d'activité : à savoir une augmentation de 30 % du nombre de création d'ici 2022 et une augmentation de 50 % d'ici 10 ans.

EuraSciences répondra aussi de manière favorable à toute sollicitation de formation à l'entrepreneuriat pour valoriser la créativité, l'autonomie et l'esprit entrepreneurial des étudiants et des chercheurs.

EuraSciences bénéficiera de la politique de l'I-SITE en matière de soutien aux enseignants et aux chercheurs s'impliquant dans les activités de transfert de technologie et d'innovation.

L'incubateur-accélérateur s'appuiera aussi sur les initiatives et outils mis en place via l'I-SITE permettant de développer de nouvelles interactions entre le monde universitaire et les projets de créations d'entreprises ou les entreprises en accélération. Les démarches de co-design et de design-thinking mises en œuvre dans les « Graduates Schools » portées par les deux Hubs auxquels se rattachent le Parc EuraSciences, mobilisent des étudiants, des enseignants et des collaborateurs d'entreprises pour faciliter l'émergence partagée de solutions à des problèmes présentés par ces mêmes entreprises. Ces graduates schools, notamment la graduate « Friendly DeepTech » conduisant à la labellisation de parcours de formation en master et doctorat intégrant des unités d'enseignement relatives à la création de start-up et à l'émergence de projets, constitueront des lieux privilégiés de sourcing de projets émanant d'étudiants, de doctorants en lien avec les unités de recherche.

C- CRE'INNOV – incubateur académique

Créé en 2002 dans le cadre de la loi sur l'Innovation et la Recherche, Cré'Innov est l'incubateur d'entreprises de l'Université de Lille. Il est destiné à impulser et à développer la création d'entreprises innovantes en relation avec les compétences et les ressources scientifiques, techniques et humaines des laboratoires et formations de l'Université de Lille et de ses partenaires académiques et institutionnels.

Cré'Innov est un service expert en développement de projets d'entreprises innovantes, mobilisant les compétences spécialisées de conseillers qui définissent les priorités et suivent chaque étape du processus de création :

- Accompagnement personnalisé :
 - Soutien au montage : stratégie, gestion, marketing, juridique, organisationnel, commercial, financier et managérial ;
 - Appui et expertise technologique et scientifique ;
 - Programme d'ateliers, d'animations et de formations ;
 - Appui et expertise technologique et scientifique.

- Hébergement :
 - Mise à disposition d'un bureau individuel ou partagé ;
 - Accès à des salles de réunion ;
 - Accès à un espace de convivialité.

- Networking et écosystème :
Cré'Innov est partenaire et membre de nombreux réseaux régionaux : J'innove en Hauts-de-France, Lille Métropole Innovation, Réseau Entreprendre Nord...

En quinze ans :

- Plus de 260 projets ont été étudiés et accompagnés dont 98 accueillis en incubation
- 60 entreprises ont été créées
- Plus de 300 emplois ont été générés

Dans le cadre de la manifestation d'intérêt « French Tech Seed », Cré'Innov a été intégré au collectif « Hauts de France » et a contribué aux réflexions pour la constitution du dossier de candidature.

Cette candidature a été retenue parmi les 18 premiers lauréats.

Doté de 400 millions d'euros, ce fonds a vocation à soutenir les start-ups technologiques en phase de post-maturation, notamment de la DeepTech et de moins de trois ans, proposées par des "prescripteurs labellisés".

A noter que la région Hauts de France est une des seules régions dont l'ensemble de l'écosystème a su se fédérer pour n'envoyer qu'une seule candidature.

D. SATT Nord

Un lien fort unit l'Université de Lille et la SATT Nord dont elle est actionnaire. La SATT a pour vocation de faciliter le transfert de technologies et de savoir-faire de la recherche publique vers des entreprises en création ou des entreprises existantes de toute taille.

Les Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT) ont eu pour vocation de regrouper l'ensemble des équipes de valorisation des sites universitaires. Traits d'union entre la recherche académique et les marchés économiques, les SATT maximisent l'impact socio-économique des résultats de la recherche académique et favorisent la création d'emplois en France. La SATT Nord agit sur le Région Haut-de-France et une partie de de la Région Grand Est (périmètre de l'Université de Reims Champagne-Ardenne).

La SATT Nord a accès aux compétences et inventions des unités de recherche de l'université. Elle s'appuie sur des équipes professionnelles dédiées pour détecter et évaluer ces inventions.

Disposant d'un fonds de maturation important, la SATT Nord peut engager des moyens importants pour faire monter en TRL des inventions protégées et accompagner ces projets d'innovation jusqu'à leur adoption par les entreprises en portant les risques technologique et financier inhérents à ces projets.

La SATT Nord participe, de fait, à la détection et à la maturation de projets potentiels de création d'entreprises issus de l'Université de Lille et donc du Parc d'Innovation EuraSciences. Elle est membre du comité d'engagement de l'incubateur Cré'Innov. De par cette proximité avec les centres de recherche, elle contribuera fortement à l'identification et à l'appui de projets d'entreprises relevant des 3 domaines du Parc EuraSciences.

Une convention sera très prochainement signée entre l'Université de Lille et la SATT Nord. Son contenu précise notamment les interventions de celle-ci au bénéfice de l'incubateur- accélérateur. Ainsi, la SATT Nord et l'incubateur-accélérateur s'organiseront pour mutualiser leurs expertises et leurs expériences afin de favoriser ensemble le développement, via la création d'entreprise et l'accélération des entreprises créées, des activités liées aux résultats de recherche des laboratoires du Parc EuraSciences. La SATT Nord fournira des études permettant d'orienter chaque projet valorisable détecté vers le mode optimal de valorisation (choix entre création de start-up, transfert à une entreprise existante ou co-maturation avec une entreprise).

La SATT Nord informera et associera l'incubateur du Parc EuraSciences dès qu'un projet de création d'entreprise sera envisagé comme voie de valorisation potentielle d'une invention ou d'un savoir-faire détecté.

Elle aidera également à définir la meilleure stratégie de protection industrielle pour une start-up, incubée ou à incuber par le Parc. Dans ce cadre, elle effectuera les recherches d'antériorité, de brevetabilité et éventuellement de liberté d'exploitation.

Elle interviendra pour une première validation/évaluation technico-économique d'une application par rapport à un marché avec preuve de concept, dans la perspective d'un projet de création d'entreprises.

Conjointement, l'incubateur-accélérateur du Parc EuraSciences et la SATT Nord :

- Aideront à la formalisation du plan d'affaire des start-up et accélérés
- Formeront les dirigeants
- Aideront les dirigeants dans le cadre de leur développement (levée de fonds, création de partenariats...)
- Feront bénéficier les porteurs de projets de l'accompagnement technico-économique de création ou de développement des entreprises

E. INRIA

Labellisé « Institut Carnot », l'INRIA s'engage, aux côtés de ses partenaires académiques, institutionnels et industriels, sur les grands chantiers de recherche et d'innovation dans le domaine des Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication. Le centre de recherche INRIA Lille - Nord Europe contribue à l'excellence scientifique au service du transfert, de la société et de l'emploi. Fort de cette dynamique, le centre affiche une politique internationale de recrutement et d'accueil attractive.

Le plan stratégique de l'institut oriente les recherches du centre de Lille vers 4 thématiques prioritaires, qui s'inscrivent notamment dans la Stratégie Recherche Innovation pour une Spécialisation Intelligente de la Région.

Les enjeux et perspectives du centre de recherche Inria Lille - Nord Europe se focalisent autour de 3 axes : Eurorégion, attractivité et transfert. Cela se traduit notamment par :

- Favoriser le transfert technologique avec la montée en puissance de la 1ère plateforme technologique de l'institut, InriaTech, liée à une stratégie de proximité avec les grandes entreprises et PME de la région,
- Maintenir l'attractivité de sa recherche d'excellence sur le territoire, grâce à des équipements d'excellence tels que l'Equipex FIT et au recrutement de chercheurs de grande renommée
- Rester un des moteurs de l'I-SITE ULNE ainsi que du projet « Lille is French Tech »
- Développer ses partenariats nord-européens

L'Inria possède deux bâtiments implantés sur le parc de la Haute-Borne.

Plusieurs équipes projet Inria mobilisent des enseignants-chercheurs et des personnels d'accompagnement à la recherche de l'Université de Lille et sont ainsi intégrées à des laboratoires de l'université.

L'Inria s'appuie sur InriaTech qui, créée mi-2015, a pour vocation de :

- Favoriser le transfert technologique des recherches menées dans les différentes équipes de recherche Inria vers les entreprises, tout particulièrement les PME
- Stimuler la création de start-up, notamment par les ingénieurs d'InriaTech
- Créer des laboratoires communs entre les PME et les équipes-projets Inria (Inria Innovation Labs)

Ainsi, la première plateforme technologique d'Inria aide à la montée en gamme des entreprises régionales dans les technologies numériques clés et favorise le développement de la R&D privée en région.

Les activités de la plate-forme sont également soutenues par les collectivités locales dont le Conseil régional des Hauts-de-France, la Métropole Européenne de Lille et le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Les activités d'InriaTech entrent dans le cadre de l'Institut Carnot Inria.

Les principaux enjeux d'InriaTech sont :

- Intensifier les collaborations de R&D et le transfert de technologies d'INRIA vers les entreprises
- Faire monter en gamme les entreprises dans les technologies numériques clés notamment via, notamment, la création de laboratoires communs
- Favoriser la création de start-ups par les ingénieurs InriaTech

F. IRCICA

Sous cotutelle de l'Université de Lille et du CNRS, l'IRCICA (Institut de Recherche sur les Composants logiciels et matériels pour l'Information et la Communication Avancée) associe environ 120 enseignants-chercheurs, chercheurs, étudiants, ingénieurs et techniciens de quatre laboratoires partenaires : CRISAL, l'IEMN, le Phlam et le L2EP.

La politique scientifique de l'IRCICA vise à initier des projets de recherche interdisciplinaires associant les différentes communautés présentes dans l'institut, en particulier celles du matériel et du logiciel.

Les projets en cours concernent les nouveaux dispositifs photoniques, les réseaux autonomes ultra-faible énergie, les interfaces tactiles haptiques et les architectures bio-inspirées de traitement de l'information.

Ces projets de recherche reposent sur trois plateformes expérimentales mutualisées : Fibertech, plateforme de télécommunications, plateforme de réalité virtuelle.

G. ECOLE CENTRALE DE LILLE

Située sur le campus Cité Scientifique, l'Ecole Centrale de Lille est cotutelle de 6 laboratoires de recherche dont 5 sont en commun avec l'Université de Lille : l'IEMN, l'UCCS, le L2EP, le LML et le laboratoire de Mécanique des Fluides.

Ce partage de ressources scientifiques dresse le cadre évidemment collaboratif entre les deux établissements. Les élèves ingénieurs de l'Ecole Centrale sont par ailleurs régulièrement sollicités au travers des structures de recherche commune pour apporter leur expertise dans le cadre des projets en incubation à Cré'Innov.

Il est également à noter que plusieurs projets de start-ups en lien étroit avec l'Ecole Centrale sont ou ont été accompagnés par Cré'Innov : Teamcat solutions, Thermokrasia, V Micro....

H. L'association Jessica France

Située dans le bâtiment Hub Innovation, Jessica France qui porte le programme **Captronic**, a pour objectif d'aider les PME françaises, quel que soit leur secteur d'activité, à améliorer leur compétitivité grâce à l'intégration de solutions électroniques et de logiciels embarqués dans leurs produits.

5. Recenser les entreprises actives sur le champ de l'innovation présentes ou à proximité du Parc d'Innovation contribuant à sa dynamique (start-up, centres de R&D privés, entreprises primées, adhérents de pôles).

Parmi les entreprises les plus remarquables dans la dynamique d'innovation, les start-ups de la ruche et de l'hôtel d'entreprises sont quasiment toutes des entreprises innovantes. On peut notamment mentionner : Ixsane, Aodyo, Nuukik, Ecreall...

Hors Hub Innovation, plusieurs sociétés présentes sur le périmètre du Parc d'Innovation jouent un rôle important dans la dynamique d'innovation : MC2 Technologies, Tate and Lyle, Stormshield, Sourcing et Création (Boulangier), Bouygues Immobilier et plus récemment Go Touch VR et Lituus implantées à l'IRCICA, start-ups de pointe, pour l'une, dans le domaine de l'haptique appliqué à la réalité virtuelle, et, pour l'autre, dans le domaine des objets connectés pour la surveillance des troupeaux bovins et l'optimisation de l'élevage.

D'autres start-ups sont hébergées par l'Université de Lille : Grasp SAS, Lipofabrik, e-Zyvec, Teamcat Solutions, Deinobiotics et V Micro.

Quant à l'écosystème industriel mobilisable au bénéfice des incubés et/ou accélérés, l'Université de Lille s'engage dans plus de 100 contrats de collaboration annuels avec des entreprises locales et nationales. Ces dernières peuvent être support d'ouverture pour une collaboration Start-Up/accéléré et/ou mentor/partenaire. A titre d'exemple, parmi les entreprises partenaires, celles impliquées dans des "laboratoires communs" associant entreprise(s) et unités de recherche de l'université telles INGREDIA, VALDUNES et qui sont des relais et /ou des interlocuteurs accessibles aux accélérés - incubés, notamment de par la dimension technique de ces collaborations, mais aussi AUCHAN France, BAYER, BONDUELLE, ENGIE, ENEDIS, LESAFFRE, LEROUX, MADER, RABOT DUTILLEUL, ROQUETTE, THALES, FLORIMOND DESPREZ, COUSIN BIOTECH, ARKEMA, L'OREAL, CHANNEL, ST GOBAIN, TATE & LYLE, FRAMATOME, ...

Les start-ups issues de Cré'Innov participent à de nombreux concours dans le cadre desquels elles sont régulièrement distinguées, par exemple : iLab, concours national d'aide à la création d'entreprises innovantes (11 lauréats dans la catégorie création-développement et 18 en émergence), Prix Pepite (4 lauréats depuis 2014).

En synthèse, quelques données et chiffres pour illustrer les liens avec le monde économique et l'innovation :

- 120 thèses CIFRE en cours (convention industrielle de formation par la recherche)
- 300 familles de brevets en portefeuille
- 10 laboratoires communs avec des entreprises (STMicroelectronics, Areva, EDF, RTE, Prysmian, CEA...)
- Participation au capital de 6 entreprises : AlzProtect, Genfit, Genoscreen, IBD, Ezyvec, Nouvelle Vague
- 100 collaborations / an avec les entreprises et un volume d'affaires annuel de 4,4 M€

6. Présenter les réseaux existants (Pôle de compétitivité, grappes, clubs d'entreprises, clusters locaux ou régionaux actifs) sur le territoire en lien avec l'innovation.

Au regard de sa spécificité et de sa proximité étroite avec les principaux acteurs de la recherche régionale, le Parc d'Innovation EuraSciences bénéficie d'un écosystème riche et dense en local et au-delà de ses frontières, propice à l'innovation, la création et le développement de projets innovants.

Il collabore et est en lien avec d'autres parcs d'innovation comme Eurasanté, Plaine Images, Euratechnologies :

- L'espace de recherche MIHX de l'Université de Lille, « Marketing Is a Human eXperience », est implanté à Blanchemaille by Euratechnologies à Roubaix et a pour ambition d'être un lieu de rencontre entre chercheurs issus d'horizons différents, ainsi qu'entre universitaires et entrepreneurs. Cet espace a été pensé et développé comme un lieu d'échanges entre les chercheurs en marketing et les entrepreneurs.

Il est ouvert à tous les chercheurs du public et du privé, spécialement conçu pour accueillir à la fois des études qualitatives et quantitatives dans des conditions optimales. Outre sa vocation académique, ce centre de recherche, par son emplacement et par sa nature, s'adresse également à l'ensemble des entreprises, petites ou grandes, désireuses de mieux appréhender leurs clients, mais aussi de perfectionner leurs offres et leurs approches.

- Irdive, la plateforme de recherche et d'innovation de l'Université de Lille dans les environnements visuels numériques et interactifs est implantée sur le site de la Plaine Images. Elle vise notamment à favoriser la valorisation et le transfert des résultats scientifiques vers le grand public et vers le monde économique en participant au développement régional des industries créatives.

L'Université de Lille et Cré'Innov sont, par ailleurs, membres permanents du comité d'engagement du bio-incubateur Eurasanté. Ce dernier est invité à participer aux comités d'engagement de l'incubateur dès lors qu'un projet présenté pourrait relever un tant soit peu du domaine de la santé. Cet échange permet de maintenir une information partagée autorisant l'Université à connaître les projets mobilisant ses compétences en recherche et, dans l'intérêt de l'incubé, permet à Eurasanté d'anticiper l'accompagnement futur d'un projet relevant de son champ d'intervention.

Du fait de la proximité de la plateforme Irdive et de la Plaine Image, des échanges sont en cours afin de définir, là aussi, les modalités d'une collaboration entre parcs qui soit bénéfique aux incubés et aux accélérés et respecte les intérêts de l'Université et de son partenaire.

Ainsi, sur le modèle de la relation avec Eurasanté, une participation croisée aux comités d'engagement est envisagée.

Implantée dans le bâtiment Hub Innovation à proximité immédiate de l'incubateur-accélérateur, Finovam Gestion est une société d'investissement partenaire incontournable du financement des start-ups issues de Cré'Innov. Une convention de partenariat spécifique a d'ailleurs été signée avec l'Université de Lille. Celle-ci définit les modalités d'interaction entre les deux structures et, en particulier, les apports et appuis mobilisables pour renforcer et compléter l'accompagnement des porteurs de projets.

En ce qui concerne le mentorat des porteurs de projets incubés et des dirigeants des entreprises accélérés, le MEDEF se propose de mobiliser ses entreprises adhérentes afin de réaliser cet accompagnement, dès lors que le porteur de projets ou que le dirigeant d'entreprise ne bénéficie pas déjà d'un accompagnement par l'une des structures Hodéfi ou Nord Entreprendre. Ce projet est directement suivi par une personnalité, membre du Conseil d'Administration de l'Université de Lille, mandatée par le MEDEF pour assurer les relations MEDEF/Université de Lille.

De plus, EuraSciences est, au travers de l'Université de Lille, en lien avec plusieurs pôles de compétitivité dont celle-ci est membre :

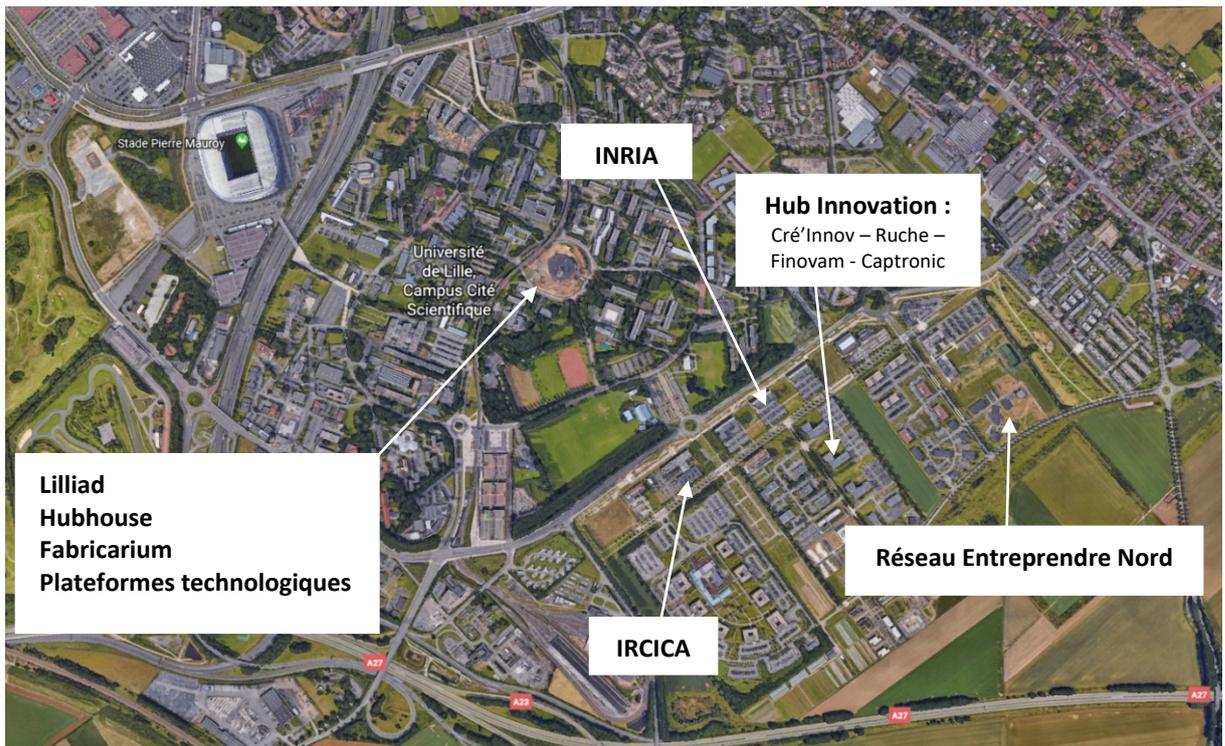
- AQUIMER : filière des produits de la mer et la valorisation des produits aquatiques
- IAR : industries et agro ressources
- I-TRANS : automobile, ferroviaire, logistique
- MATIKEM-UP-TEX (Euramaterials) : textiles techniques/avancés

- NSL : nutrition, santé et longévité
- PICOM : industrie du commerce
- TEAM² : technologies de recyclage, valorisation des déchets et recyclabilité des matières et matériaux

Au-delà, des collaborations sont déjà engagées avec :

- Des Centres de Ressources Technologiques (C.R.T), et Plateformes Technologiques (P.F.T.) (Crepim, Adrianor, Valutec, Certia, Apaf, Critt m2a, Citc...);
- Des centres techniques industriels (Institut Français du Textile et de l'Habillement (IFTH), Centre Technique des Industries Mécaniques (CETIM).

7. Proposer une cartographie des acteurs et infrastructures



Sur le campus scientifique de l'Université de Lille et le Parc de la Haute Borne



Vue globale

IV- Parc d'Innovation : Offre de services (sur quels moyens humains, services et infrastructures repose le Parc d'Innovation?)

8. Lister les moyens humains disponibles au service du Parc d'Innovation et spécifier les moyens humains dédiés aux fonctions incubation-accélération (en lien avec le point 10).

FONCTIONS	ETP
Accueil et hébergement	0.5
Offre accompagnement hors incubation/accélération	0.5
Offre accompagnement dédiée incubation-accélération	1.50
Animation et promotion	0.5
Gouvernance	1

Le Parc d'Innovation EuraSciences est un dispositif porté par la Direction de la Valorisation de la Recherche de l'Université de Lille.

A ce titre, il bénéficie des ressources et compétences de cette direction d'accompagnement de la recherche, de celles des différents services généraux de l'Université de Lille et, notamment, de l'appui spécifique des Services de la communication, de la promotion des activités de recherche, des services juridiques, de la formation continue ou encore de formations spécialisées (Licences et Masters de l'IAE, ...) mobilisées pour intervenir dans le cadre des programmes d'incubation - accélération.

9. Décrire les infrastructures d'accueil de porteurs de projets, de jeunes entreprises innovantes et d'entreprises innovantes ; présentes ou en projets sur le Parc d'Innovation (surface, bâtiment...) et, le cas échéant, lister les services associés à ces infrastructures (salles de réunion partagées, accueil mutualisé...).

Le Parc d'Innovation est en mesure d'offrir plusieurs lieux et diverses modalités d'accueil et d'hébergement pour les entreprises incubées et/ou accélérées.

A/ Le Hub Innovation

Situé sur le Parc de la Haute Borne (accessible via des infrastructures de transports de type métro, bus, autoroute et un aéroport de proximité situé à Lesquin), le bâtiment Hub Innovation est voisin de l'Université de Lille, des centres de recherche et de ressources techniques associés et d'acteurs économiques stratégiques (pôles de compétitivité, réseaux d'entrepreneurs, investisseurs...).

Il réunit en son sein l'incubateur Cré'Innov, la Ruche d'entreprises de Villeneuve d'Ascq, un hôtel d'entreprises ainsi que Finovam Gestion.

Ces différentes structures, hébergées dans un même bâtiment, offrent aux créateurs et aux dirigeants un service personnalisé (accompagnement, développement, hébergement...) leur permettant d'aller de l'idée d'entreprise jusqu'à la création, l'accélération et la croissance.

Le Hub Innovation :

- Une superficie totale de 4 350 m²
- Incubateur : 270 m² / pour pouvoir accueillir simultanément 10 projets d'entreprises innovantes
- Ruche : 1 450 m² / 19 entreprises

- Hôtel d'entreprises : 2 630 m² / 14 entreprises
- Une société d'investissement : Finovam Gestion
- 2 salles de réunion mutualisées équipées chacune d'un vidéoprojecteur
- 1 bureau mutualisé

B/ La capacité d'accueil de l'Université de Lille

Au-delà de ces espaces spécifiquement dédiés à la création d'activité, l'Université de Lille, de par ses statuts, est en mesure de proposer des locaux au sein même de ses laboratoires de recherche ou dans leur voisinage, facilitant ainsi la plus grande proximité entre entreprise innovante et ressources scientifiques d'excellence (qualité de niveau international).

Les jeunes entreprises, valorisant des travaux de recherche, peuvent ainsi, pendant une durée maximale de 6 ans, et dans un cadre contractuel défini, disposer d'un bureau et d'un accès aux matériels des unités de recherche, dans des conditions privilégiées. Cette facilité et cette proximité contribuent à l'efficacité des transferts de technologies ou de savoir-faire et au développement des entreprises.

Une demi-douzaine de start-up est ainsi accueillie actuellement sur les différents sites de l'Université de Lille où elles bénéficient d'une accélération technologique de qualité.

10. Présenter l'offre de services mutualisée du Parc d'Innovation, en la détaillant au regard des quatre grandes missions à développer au sein des Parcs d'Innovation :

- Une offre d'accueil et d'hébergement (en lien avec le point 8) ;
- Une offre d'accompagnement des entreprises intégrant une dimension incubation-accélération (en lien avec le point 10) ;
- Une offre d'animation et de promotion ;
- Une gouvernance de proximité pour faire vivre le Parc d'Innovation.

A. Offre d'accueil et d'hébergement

L'accueil et l'hébergement des projets en devenir font partie des fonctions confiées à l'incubateur Cré'Innov que ceux-ci soient réalisés sur les sites de l'Université de Lille ou dans le bâtiment Hub Innovation.

B. Offre d'accompagnement des entreprises intégrant une dimension Incubation et Accélération

L'accompagnement des entreprises accueillies sur les sites du Parc d'Innovation sera assuré par Cré'Innov pour l'incubation et l'accélération, en mobilisant les ressources nécessaires, tant en interne à l'établissement que via des partenariats (Voir point 11 pour plus de détails) :

- Sourcing de projets (sensibilisation, détection, préparation à l'incubation...)
- Hébergement (locaux, mobiliers, équipements, espaces de créativité...)
- Accompagnement (expertise, conseils techniques, méthodologie...)
- Mise en réseau avec l'écosystème régional de la création d'entreprises innovantes
- Aide à la recherche de financements et d'investisseurs (régionaux de manière prioritaire)
- Accompagnement au développement commercial
- Mise en relation avec les ressources scientifiques (laboratoires, plateformes, enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants)
- Mise en relation avec des entreprises (via la SATT Nord, les pôles de compétitivité...)
- Formations mutualisées
- **Un volet innovation** : de type mise en réseau, détection et émergence de projets collaboratifs entre laboratoires et start-ups, montage de projets de R&D conjoints (avec l'appui d'un service spécialisé de l'université)

C. Offre d'animation et de promotion

- *Sourcing de projets auprès des publics de l'université*

Des interventions régulières auprès de publics ciblés (étudiants, doctorants, docteurs, enseignants/chercheurs) concourront à mieux faire connaître le dispositif d'accompagnement et donc conduiront à augmenter le nombre de candidats.

Ces interventions s'intégreront dans et compléteront les dispositifs existants au sein de l'établissement et chez ses partenaires pour promouvoir la création d'activité à savoir les modules proposés dans les différents masters et les formations diplômantes (IAE, ...); la filière « entrepreneuriat » du Collège Doctoral de la ComUE; le Hubhouse; les futures « Graduate School » de l'I-SITE, ...

Les actions de sensibilisation/information initiées avec la SATT Nord, l'INRIA et le CNRS, auprès des enseignants-chercheurs et des unités de recherche, seront poursuivies et complétées avec la dimension accélération.

Une initiative spécifique « doctorant » est en cours de construction, en lien avec la Fondation Université de Lille et l'I-SITE. Elle vise à permettre à une quinzaine de docteurs motivés, sélectionnés et porteurs de projets de réaliser, pendant leur parcours doctoral, une formation complémentaire de qualité orientée « profil créateur » ou « co-créateur ».

- *Animation au bénéfice des accélérés et porteurs de projets*

Via l'incubateur-accelérateur, les porteurs de projet et dirigeants auront accès à un ensemble d'ateliers sur des thématiques en pertinence avec leurs problématiques d'entreprise : financement, stratégie PI, RGPD, cybersécurité, responsabilité du dirigeant...

Des permanences seront organisées régulièrement par nos partenaires afin de pouvoir répondre de façons plus précises et plus personnalisées aux questions des porteurs et des dirigeants : Finovam, INPI, Actemis, Ernst & Young...

Des ateliers spécifiques leurs seront également proposés sur des sujets plus ciblés liés à leur démarche entrepreneuriale : identité entrepreneuriale, développement de la créativité, sensibilisation à la veille stratégique...

Les porteurs et les dirigeants seront informés et pourront assister à l'ensemble des événements programmés par l'Université de Lille, par exemple : conférences scientifiques à Lilliad, expositions et conférences culturelles à l'Espace Culture, événements U-Link...

Les porteurs et dirigeants auront, par ailleurs, la possibilité de participer à certains ateliers et formations organisés par les pôles de compétitivité partenaires, notamment le pôle Euramaterials/Matikem-Uptex, qui est mandaté par la MEL pour organiser l'animation du parc de la Haute Borne. Le partenariat avec « Euramaterials » sera à préciser prochainement, en fonction de l'évolution de ce dernier.

- *Communication*

La promotion et la communication sur les startups et les projets en accompagnement seront assurées par l'incubateur-accélérateur via les réseaux sociaux et la presse. Ce dernier s'appuiera en outre sur les ressources de l'Université de Lille pour renforcer la portée et l'efficacité de ces actions de communications (service communication, U-Link, Direction Recherche). La participation à divers salons et événements (Business power, «Hubday», village de l'entrepreneuriat ...) contribuera à promouvoir les actions de l'incubateur-accélérateur ainsi que les start-ups dont elles sont issues.

D. Gouvernance de proximité :

a. Comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage représentera la gouvernance politique et stratégique du Parc EuraSciences. Il associera des membres de l'Université de Lille (recherche, valorisation...), le Conseil Régional et les partenaires financeurs.

Son rôle consistera à se poser en garant de la vision stratégique et à en valider les orientations, à apprécier les actions qui pourront être proposées par le Parc d'Innovation, à rendre les arbitrages nécessaires à la conduite du projet de développement du Parc d'Innovation quant aux ressources mobilisées, au respect de la planification et à la mise en œuvre des choix retenus.

Plus précisément, il examinera le bilan des actions opérées durant la période écoulée, fera le point sur les difficultés rencontrées et l'efficacité des solutions mises en œuvre pour les résoudre. Il prendra des décisions sur d'éventuels points de blocage, envisagera les améliorations à opérer dans la période à venir dans les relations, l'échange d'informations etc. entre les partenaires, pour le bénéfice des projets accompagnés. Enfin, il définira les orientations stratégiques et les objectifs qui en découlent.

Le Comité de Pilotage du Parc se réunira au moins une fois par an.

b. Comité Technique

Un Comité Technique assurera l'opérationnalisation des actions en incubation et accélération. Le dispositif d'incubation/accélération s'inscrivant dans les plans Starter et Booster, il répondra aux critères précisés par le Conseil Régional (comités d'incubation territoriaux, comités régionaux d'engagement...). Au regard des projets et actions, des organismes de recherche pourront y être associés.

c. Comité d'engagement

L'actuel comité d'engagement de l'incubateur Cré'Innov qui réunit des experts et des financeurs sera pérennisé dans la cadre du Parc d'Innovation EuraSciences.

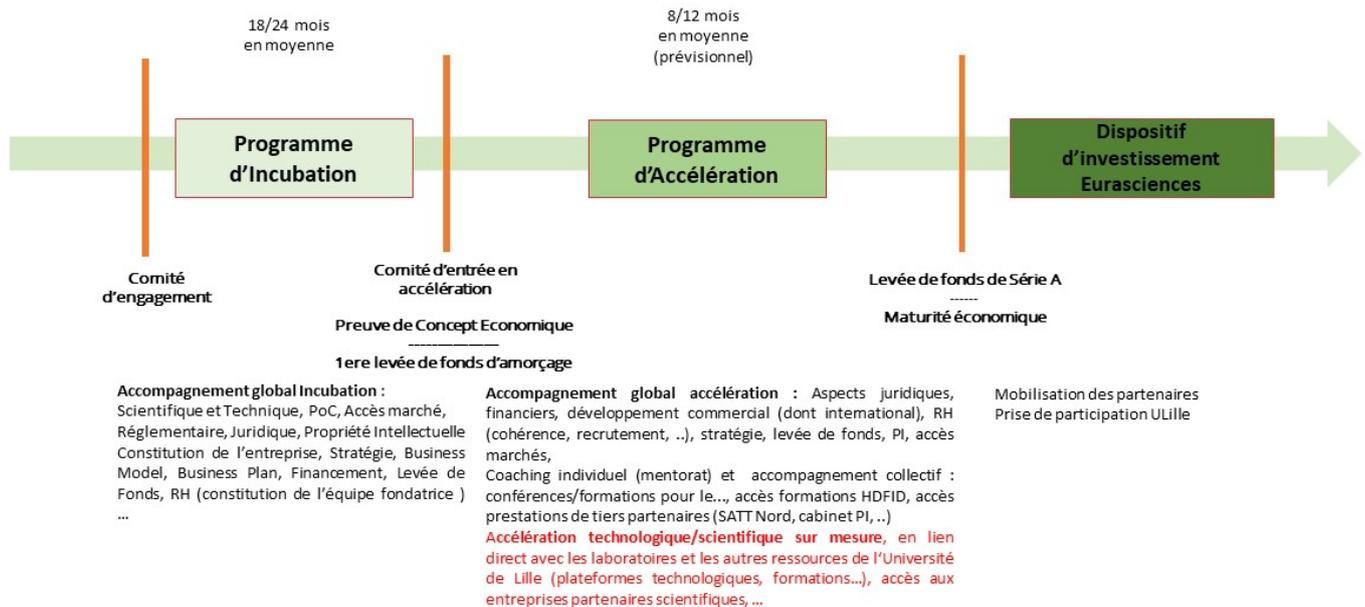
Un Comité d'engagement sera mis en place pour l'entrée en accélération d'entreprises. Il mobilisera également des experts et des financeurs adaptés.

Ces Comités pourront solliciter, en fonction des besoins du Parc d'Innovation, les organismes ayant une expertise à faire valoir sur la thématique incubation/accélération, notamment la SATT et la société d'investissement Finovam Gestion avec laquelle l'Université a récemment signé une convention de partenariat.

11. Détailler l'offre du Parc d'Innovation concernant les fonctions incubation – accélération. Spécifier également ce qui relève d'une démarche ouverte de collaboration et de mutualisation avec d'autres opérateurs type Parcs d'Innovation ou autres (essaimage, partage des expertises et des compétences, actions menées en commun, ...)



Dispositif d'incubation et d'accélération d'EuraSciences



Créé en 2002 dans le cadre de la loi sur l'Innovation et la Recherche, Cré'Innov est l'incubateur d'entreprises innovantes de l'Université de Lille. Il est destiné à impulser et à développer la création d'entreprises en relation avec les compétences et les ressources scientifiques, techniques et humaines des laboratoires et formations de recherche de l'Université de Lille et de ses partenaires académiques et institutionnels.

A - L'incubateur : missions et offres

Les missions conduites sont traditionnelles et sont en complète correspondance avec le cadre d'activités proposé par HdFID depuis de nombreuses années :

- Participer à la sensibilisation des enseignants – chercheurs, des cadres et des étudiants à l'entrepreneuriat :
 - Information et mobilisation des enseignants – chercheurs sur les modalités d'application de la loi de 1999
 - Information et mobilisation des enseignants – chercheurs et des étudiants (M2, doctorants) sur l'avenir professionnel des étudiants en relation avec la création d'entreprises.
- Détecter et initier des valorisations via des projets de créations d'entreprises :
 - Evaluation du projet et du savoir-faire du porteur en vue de valoriser son idée
 - Recherche et mise en relations avec les de compétences ressources scientifiques : experts, accueil, accès aux compétences et matériels présents au sein des laboratoires...

- Accompagner des porteurs de projets d'entreprises :
 - Evaluation de l'idée ou du projet, aide à la formalisation de l'idée ou du projet
 - Soutien au montage (stratégie, gestion, management, marketing, juridique, organisationnel, commercial, financier et communication) conduisant au business plan
 - Préparation aux rencontres avec les experts, financeurs...
 - Mobilisation des appuis et expertises technologiques et scientifiques
 - Développement des compétences personnelles et capacités du futur dirigeant
 - Promotion et mise en relation avec les dispositifs régionaux d'accompagnement (Parcs d'Innovation, réseau CEI, PRCTE, Fonds régional d'Incubation...)
 - Accompagnement à la participation au concours national Ministère / BPI France
- Contribuer à la conception et la mise en œuvre d'actions collectives et communiquer auprès des institutionnels de l'économie régionale :
 - Implication dans les dispositifs régionaux d'accompagnement à la création d'entreprise
 - Participation à la structuration territoriale de la filière « création »

Il est important de mentionner que, lors d'une entrée en incubation, deux conventions spécifiques sont signées entre les porteurs de projet et l'Université de Lille. L'une concerne l'accompagnement et l'autre l'hébergement. Elles fixent les modalités de collaboration et précise les interventions de l'incubateur ainsi que les devoirs des porteurs de projet.

B - L'accélérateur

Le dispositif d'accélération sera lancé courant 2eme semestre 2019. Avec une durée moyenne d'accélération de 8 à 12 mois, le dispositif s'adresse, pour la première année d'activité, à une promotion d'une demi-douzaine d'entreprises. Un court chevauchement temporel et partiel entre cette première promotion et la seconde, qui serait lancée en avril 2020, est prévu.

Le programme vise toute entreprise, relevant des champs d'intervention de l'accélérateur, portée par une équipe dédiée, volontaire, ayant le souhait d'être accompagnée et répondant aux critères suivants :

- réalisant un Chiffres d'Affaires supérieur à 100K€
- **ou** ayant déjà levé des fonds auprès de Fonds d'Amorçage, de Réseaux de Business Angels, de Crowdfunding ...
- **et** ayant comme ambition d'atteindre au moins l'un des objectifs suivants : développer le Chiffre d'Affaires de manière forte ; effectuer une nouvelle levée de fonds ; lancer un nouveau produit ; s'étendre à l'international

Un accès facilité au programme Accélération sera réservé aux start-ups issues de l'incubateur.

Les entreprises retenues pour participer au programme seront sélectionnées sur dossier après publication d'un appel à candidatures. Une participation au financement ou au cofinancement en complément du soutien régional) sera exigé de chaque entreprise. A cet effet, une contractualisation est prévue avec chaque entreprise accélérée.

La **Spécificité de l'accélérateur EuraSciences** repose notamment sur la proposition faite aux entreprises d'une **accélération technologique personnalisée s'appuyant sur les compétences des unités de recherche, les équipements scientifiques et les formations de l'université de Lille.**

A ce titre, parmi les critères de sélection figurera le projet scientifique et technique de l'entreprise et la volonté de celle-ci d'engager, de conforter ou de réorienter sa démarche d'innovation ou éventuellement de lever des verrous technologiques.

La durée moyenne prévue d'accélération comprend la période nécessaire à la construction d'un lien privilégié entre l'entreprise et les laboratoires à mobilier. Elle pourra être complétée et prolongée en fonction des problématiques scientifiques à résoudre.

Au-delà, le programme est orienté vers le renforcement des capacités des entreprises à se doter d'une vision stratégique (commerciale, économique et d'intelligence économique), à mieux manager leurs ressources humaines et à se développer à l'international.

A cet effet, le programme proposera :

- Différents modules d'1 à 2 journées, mobilisant des intervenants académiques et des experts d'entreprises : Management Stratégique et innovation ; Gestion stratégique de la propriété industrielle ; Business Model et aspects financiers ; Marketing entrepreneurial ; Management des ressources humaines ; Développement international ; Intelligence économique ...
- Des rencontres entre accélérés (Kick off meeting et End meeting) et des événements conviviaux avec les partenaires du Parc d'Innovation
- Des séances de « Mentorat » réalisées par des anciens incubés, des cadres managériaux et/ou scientifiques d'entreprises partenaires de l'université, des membres du Medef, d'Entreprises et Cités ...
- L'accès à des conférences / ateliers organisés au sein de l'établissement ou en partenariat avec ses composantes
- Le recours aux compétences de partenaires : la SATT Nord (voir supra); INPI, FINOVAM Gestion... (Entraînement au pitching pour la levée de fonds)
- Dans la suite naturelle de l'existant pour l'incubation, une promotion de l'offre de services proposée par la Région Hauts de France, les clusters, les Pôles de compétitivité et les acteurs du financement, par BPI France, les accélérateurs French Tech etc. sera réalisée

Le programme d'accélération favorisera l'accès des entreprises à l'offre du service de formation continue (diplômante, qualifiante de l'Université de Lille, et, notamment celle relative aux certificats universitaires, sur des thèmes tels que, par exemple : la conduite du changement, le "big data", le "data mining"). Les propositions de formations seront définies et formulées en tenant compte du profil du demandeur : chef d'entreprise, personnel technique... Ces interventions pourront faire l'objet d'une prestation complémentaire facturée à l'entreprise.

Au regard de son positionnement académique et de son scope thématique large lui permettant d'accueillir des porteurs de projet issus des différents domaines scientifiques de l'établissement, l'incubateur / accélérateur est naturellement en interconnexion avec les autres parcs, incubateurs et accélérateurs régionaux.

D'un point de vue économique, les modèles envisagés pour l'incubateur et l'accélérateur sont les suivants :

- L'Université intervient, lors de la période d'incubation, en mobilisant ses ressources propres pour soutenir, au travers de ses personnels d'accompagnement, du soutien scientifique des unités de recherche (mobilisation d'enseignants-chercheurs, accès à des locaux et des équipements, ...), la validation et la formalisation du projet d'entreprise. Cette contribution constitue une « avance » que l'entreprise se voit actuellement proposer de compenser par diverses voies de partenariats scientifiques. Pour chacun de ces projets, l'Université étudiera, en plus, la possibilité et l'opportunité de valoriser et convertir tout ou partie de cette contribution propre en parts de capital de l'entreprise lors de la création de cette dernière, voire lors du tour d'amorçage.

Dans l'hypothèse où l'une de ces possibilités ne pourrait être retenue, l'entreprise se verrait demander de rembourser le montant de l'avance qui aura forfaitairement été formulé dans la convention d'incubation signée par le porteur de projet d'entreprise et l'Université de Lille.

Ces dispositions n'incluront pas la part financée par le Conseil régional.

- L'Accélérateur demandera une participation (initialement estimée à 3000€ HT) aux entreprises qui auront été sélectionnées pour bénéficier de l'offre de service d'accélération. Certaines prestations de l'accélérateur, à haute valeur ajoutée, seront par ailleurs tarifées.

12. Préciser les éléments marquants du programme d'activités 2019 :

Riche de l'ensemble de ses ressources qui seront renforcées, le Parc d'innovation s'inscrit dans plusieurs thématiques définies par la SRI-SI, en particulier : Chimie, Matériaux, Recyclage, Ubiquitaire et Internet des objets, Images numériques et industries créatives et Energie. Ce positionnement est tout à fait en accord avec les dynamiques du SRDEII, notamment l'axe de « La région pionnière de la Troisième Révolution Industrielle, maritime et agricole ».

Le Parc d'Innovation EuraSciences s'oriente vers :

- Une montée en puissance en matière de nombre de porteurs de projet et de start-ups accompagnées et accélérées ;
- La mise en place et le lancement de l'accélérateur avec une première promotion de 5 entreprises ;
- Un renforcement de l'attractivité du Parc pour favoriser l'implantation de sociétés phares nationales et internationales, intéressées par une collaboration avec une grande Université pluridisciplinaire et des plateformes technologiques de haut niveau ;
- Une meilleure appréhension par le tissu économique local des ressources universitaires disponibles et des partenariats potentiels avec les laboratoires de recherche.

Concrètement et à court terme, des actions spécifiques vont être initiées dans ce sens :

- Renforcement de l'équipe incubation/accélération avec l'arrivée confirmée, en juin 2019, d'un expert en création d'entreprise innovante ayant une quinzaine d'années d'expérience et le recrutement, début second semestre, d'un chargé d'affaires ;
- Elaboration d'un plan de communication spécifique et lancement d'actions de communication renforcées et ciblées, destinées à mieux faire connaître l'incubateur et l'accélérateur du Parc, leurs atouts et leurs spécificités. L'élaboration et la mise en œuvre de ce plan de communication seront réalisées en étroite partenariat avec la Direction Communication de l'université et s'appuieront sur ses compétences et ses recommandations ;
- Lancement de l'appel à candidatures pour l'intégration de l'accélérateur ;
- Re conduite d'un ensemble d'opérations en faveur des porteurs des projets (permanences INPI, permanences sur le financement avec Actemis, ateliers et formations) ;
- Événements de promotion des start-ups et des projets d'entreprises à Lilliad ;
- Participation au salon Business Power 2019.

13. Présenter de façon détaillée les partenariats mis en place avec des entreprises du secteur privé pour l'investissement et/ou le mentoring des projets et/ou des entreprises.

Le lien de l'Université de Lille, et de Cré'Innov en particulier, avec l'écosystème de proximité notamment les plateformes d'initiatives locales, Réseau Entreprendre Nord (situé sur le PHB) et Hodéfi est très fort.

A titre d'exemple, sur l'ensemble des 60 start-ups issues de l'incubateur, 16 sont lauréates du Réseau Entreprendre Nord et 33 de Hodéfi. Dans ce cadre, les jeunes chefs d'entreprises bénéficient non seulement d'un prêt à taux «0» qui facilite le démarrage de l'activité de leur entreprise mais aussi d'un coaching personnalisé par des dirigeants expérimentés (anciens lauréats).

Les chargés d'affaires de ces plateformes d'initiatives locales sont membres permanents du comité d'engagement de Cré'Innov.

Cela leur permet de connaître au plus tôt les porteurs de projet et d'identifier les futures start-ups les plus prometteuses. Il en est de même pour la société d'investissement Finovam Gestion avec laquelle une convention a été conclue avec l'Université de Lille.

Des actions de mentoring par certains dirigeants qui ont été accompagnés par Cré'Innov sont en cours de structuration dans le cadre de la mise en place de l'accélérateur.

Dans le cadre de l'Université de Lille, U-Link, un service facilitateur de relations avec le monde économique, contribue concrètement à renforcer les échanges avec les entreprises et à conforter le développement de partenariats. L'outil *Lillagora*, inauguré lors de la Soirée des Partenaires 2018 de l'Université de Lille, constitue un outil de mises en relations et de rencontres (<https://www.lilagora.fr/>).

Par ailleurs, la dynamique de l'Université cible ULNE va permettre d'augmenter l'attractivité académique nationale et internationale du territoire et d'amplifier le développement de l'innovation, de la recherche partenariale et de l'entrepreneuriat.

Au-delà, le projet de Parc d'Innovation vise à développer l'attractivité du site pour attirer, sur site ou en proximité, des sociétés exogènes au territoire, favoriser et accélérer l'émergence de start-ups, développer l'innovation, accroître la visibilité et la notoriété du territoire.

V- **Synthèse : positionnement stratégique du Parc d'Innovation (au regard du périmètre thématique et du réseau d'acteurs, en quoi le Parc d'Innovation peut-il se différencier ?)**

14. Identifier les Atouts/Forces/opportunités/Menaces du Parc d'Innovation par rapport au niveau régional et national

<p>Forces :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Portage par l'acteur majeur de l'enseignement supérieur et de la recherche en région • Proximité et partenariat avec les organismes de recherche (CNRS, INRIA...) • Multidisciplinarité de l'Université de Lille favorisant la fertilisation croisée • Inscription forte de l'Université de Lille dans la dynamique Rev3 (Chaire, Accélérateur de croissance...) • Présence des principaux acteurs scientifiques régionaux en Chimie Matériaux Recyclage (recherche, formation, plateformes technologiques...) • Présence des principaux laboratoires régionaux fournisseurs ou partenaires de projets ou ressources DeepTech • Des réussites phares et un taux de pérennisation des d'entreprises incubées important • Un lieu prestigieux : Lilliad Learning Center Innovation • Liens avec les pôles de compétitivité • Variété d'acteurs de secteurs/domaines scientifiques et industriels complémentaires • Existence de lieux d'accueil/accompagnement et hébergement des entreprises • Partenariat avec des acteurs régionaux et hors région du financement de l'innovation • Présence de réseaux régionaux d'appui à la création • Intégration de Cré'Innov au collectif labellisé « French Tech Seed », 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une offre intégrée à développer • Equipe en cours de renforcement, encore sous dimensionnée • Des ressources actuellement affectées à l'appui à la création/développement d'entreprises à conforter • Liens à renforcer entre les laboratoires universitaires et les entreprises en proximité directe du Parc d'Innovation • Liens à renforcer avec des entreprises pour diversifier les actions de mentorat • Disponibilité parfois un peu restreinte des enseignants-chercheurs pour une implication dans l'accompagnement d'activités de création
<p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Université cible (Université Lille Nord-Europe) et objectifs affichés dans ce projet en matière de création d'entreprises • Politique nationale en faveur du développement de la création d'activité par les étudiants (dont M2 et doctorants) • Possibilité de développer l'implantation d'entreprises à haute intensité technologique de type <i>Anchor Companies</i> intéressées par des partenariats avec l'Université de Lille • Relai de la SATT Nord en matière de maturation de projets et d'expertises pour l'offre d'accélération • Soutien d'acteurs régionaux (FINOVAM Gestion, CCIHdF, IRD, MEDEF) et extrarégionaux (Fonds PERTINENCE INVEST 2) • Lancement du FIL (fonds pour l'innovation et l'industrie), porté par BPI France, doté de 10 Md€, qui permettra notamment de déployer un grand plan en faveur des DeepTech • Politiques publiques en matière d'accompagnement des entreprises et de relations public-privé (Loi PACTE) 	<p>Menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evolution du financement public en matière de soutien aux initiatives académiques en faveur de l'entrepreneuriat • Manque d'entreprises dans les thématiques du Parc d'Innovation EuraSciences à proximité directe de celui-ci (implantations à développer grâce au Parc) • Faible présence et manque d'ancrage territorial d'entreprises de taille intermédiaire impliquées dans la recherche • Nombre limité de centres de décisions et de centres de R&D d'entreprises en région • Concurrence entre Parcs d'Innovation, notamment en ce qui concerne l'offre d'accélération •

VI- Objectifs et Indicateurs d'évaluation – Volet Incubation Accélération

15. Présenter le bilan à 3 ans

ANNEE	Nouveaux projets incubés dans l'année	Projets incubés accompagnés dans l'année (Y compris les nouveaux)	Entreprises créées dans l'année	Entreprises accélérées dans l'année
2015	5	17	6	1
2016	8	14	1	0
2017	5	19	5	0
2018	6	16	2	-

Pour préciser les éléments ci-dessus

- Parmi les 14 entreprises créées, sept sont devenues lauréates de Lille Métropole Innovation et deux ont intégré la Ruche de Villeneuve d'Ascq
- Ce bilan a été atteint avec un effectif très réduit équivalent à environ 1.5 ETP, dont 1.3 dédié à l'activité d'incubation. L'activité d'accélération réalisée en 2015 était une expérience pilote.

16. Présenter le plan de développement à 5 ans du Parc d'Innovation

ANNEE	Nouveaux projets incubés dans l'année	Projets incubés accompagnés dans l'année (Y compris les nouveaux)	Entreprises créées dans l'année	Entreprises accélérées dans l'année
2019	6	12	4	5
2020	10	18	6	10
2021	16	24	10	12
2022	18	24	12	12
2023	20	24	14	12

17. Expliquer les différents éléments justifiant la montée en puissance du Parc d'Innovation (Ressources dédiées, actions diverses...)

L'offre actuelle en incubation/accélération est principalement portée par l'incubateur académique. La «ruche» de Villeneuve d'Ascq, située au sein du Hub Innovation, propose une offre d'hébergement en proximité de l'université, accessible aux entreprises créées.

Un effectif de l'ordre de 1,5 ETP est actuellement mobilisé pour l'activité d'incubation et son soutien logistique et administratif.

L'offre d'accélération étant amenée à être initiée en 2019, une deuxième personne, membre de l'Université et professionnel expérimenté dans l'innovation et la valorisation, viendra, à temps plein, conforter l'équipe dès juin 2019 et sera spécifiquement dédiée à la partie accélération du dispositif global.

Pour compléter l'effectif, une troisième personne (profil « junior » expérimenté) sera recrutée, à temps plein, fin 1^{er} semestre 2019.

L'arrivée de ces personnes supplémentaires pour renforcer la dynamique en matière d'accompagnement permettra d'augmenter naturellement le nombre de projets incubés et d'entreprises accélérées.

Enfin, une personne de l'IRD sera mobilisée à temps partiel pour participer à l'animation des programmes, avec l'équipe de l'incubateur et de l'accélérateur.

L'enjeu consiste aussi dans le développement (et non pas uniquement le maintien) de la qualité de l'offre globale, ceci afin d'éviter la migration, vers d'autres sites, d'entreprises déjà implantées sur le Parc d'Innovation EuraSciences.

Par ailleurs, l'accroissement d'activité devrait aussi provenir de l'extension logique du sourcing par :

- La concentration des efforts de sensibilisation et de détection dans les trois thématiques choisies ;
- La mobilisation des enseignants chercheurs et des personnels de recherche de l'Université ;
- Le renforcement de la participation des personnels de la Direction de la Valorisation de Recherche ;
- Le lancement d'appel à projets orientés innovation/création, auprès des unités de recherche, des Écoles Doctorales et de candidats extérieurs ;
- La présence plus marquée des spécialistes et ingénieurs d'affaires de la SATT dans les thématiques retenues ;
- L'identification, via la SATT et Finovam Gestion, de candidats créateurs potentiels à la recherche d'un projet à porter ;
- L'impact des politiques académiques en matière de création d'activité par les étudiants, dont notamment les doctorants ;
- L'impact des politiques publiques en matière d'accompagnement des entreprises et de relations public-privé (Loi PACTE)
- Une meilleure visibilité du Parc, une fois labellisé, au niveau national et à l'international.

Toutefois, la montée en puissance est prévue pour être progressive, notamment en ce qui concerne l'accélération.

En effet, au regard de la nouveauté de l'activité, du caractère orienté « technologie » des thèmes et de l'offre du Parc d'Innovation et, enfin, pour chaque entreprise, de l'adéquation à trouver avec des laboratoires pour construire une accélération basée sur la science et la technologie ; le choix est de limiter, pour les premières années, le nombre d'entreprises bénéficiaires. Cela permettra, par ailleurs, d'affiner le programme, pour l'ouvrir, ensuite, à un plus grand nombre de candidats.

VII- *Financement du volet Incubation – Accélération du Parc d'Innovation*

18. Dépenses et TVA

La taxe sur la valeur ajoutée récupérable n'est pas éligible aux financements publics ; par conséquent, lorsque le demandeur récupère la TVA, la dépense subventionnable doit être présentée hors taxe.

L'opération est assujettie à la TVA : **OUI** NON

Si oui, l'organisme récupère-t-il la TVA : **OUI** NON

Dans le cas où la TVA ne peut être récupérée, joindre l'attestation de non récupération

19. Présenter le budget de façon consolidée au titre du volet Incubation – Accélération

Remarque : Les différents postes budgétaires repris ci-dessous sont mis à titre indicatif. Il appartient à chaque structure de les adapter en fonction de son mode de fonctionnement et de la nature de ses dépenses.

BUDGET DEPENSES 2019 – RESSOURCES POUR L'INCUBATION – ACCELERATION - HT

DEPENSES	Budget 2019
Frais de Gestion ou Coûts environnés sur salaires (% à préciser au prorata de la masse salariale)	
Dépenses de personnel (Détailler ETP - CDI / CDD)	
Directeur/Directrice (1/3 temps)	27 700 €
Chargé(e) d'Affaire 1	54 000 €
Chargé(e) d'Affaire 2	28 000 €
Chargé(e) d'Affaire 3	56 000 €
Assistant(e)	10 000 €
Autres (A détailler)	
Dépenses de fonctionnement	
Frais de locaux : loyer, charges, entretien, assurance	64 000 €
Frais de déplacement, de mission	3 200 €
Achat de Fournitures	3 200 €
Prestations et Honoraires (au service de l'incubateur/ accélérateur)	7 600 €
Frais postaux, Internet et téléphonie	4 000 €
Cotisation	1 600 €
Autres (A détailler)	
Dépenses de Formation (pour les porteurs)	
A détailler par type de formation	
- Formations « technique »	8 000 €
- Formations « dev compétence chef entreprise »	8 000 €
Dépenses de Communication	
A détailler par nature de dépenses (flyers, plaquettes, site web...)	4 000 €
Dépenses d'équipement et de matériel	
A détailler par nature de dépenses (matériel info, équipement bureau, ..)	1 500 €
Frais financiers	0 €
TOTAL	280 800 €

RESSOURCES	Budget 2019
Financements Européen	
FEDER	0 €
Financement Etat	
ETAT	0 €
Financement Collectivités	
Région HDF	0 €
EPCI (MEL)	64 000 €
Financement privée	
Remboursement des entreprises créées	0 €
Participation entreprises accélérées	15 000 €
Grands groupes	0 €
Autres	
Université - Etat	191 800 €
IRD	10 000 €
TOTAL	280 800 €

Budget (en TTC) pour l'année 2019

Dépenses	Montant	Dépense subventionnable	Recettes	Montant
60 Achats				
Eau / Gaz / Electricité				
Fourniture	3840			
Alimentation				
Autres (à préciser) : informatique	1800			
61 Services externes			REGION	
Locations	76800		MEL	76800
Travaux d'entretien / réparations			ENTREPRISES	18000
Primes d'assurance			PARTENAIRES	10000
Documentation/études/recherches			UNIVERSITE	197020
Autres (à préciser)				
62 Autres services externes				
Honoraires/rémunération d'intermédiaire	24960			
Transport				
Missions et réceptions	2000			
Frais postaux / téléphone / internet	4800			
Autres (à préciser) : cotisations	1920			
63 Impôts et taxes				
Taxes sur salaires				
Autres impôts et taxes				
64 Frais du personnel				
Salaires bruts	123800			
Charges sociales employeur	61900			
Formation				
Autres (à préciser)				
65 Autres charges de gestion				
Charges financières				
TOTAL	301820		TOTAL	301820

20. Présenter le budget par régimes d'aides

2019 : Budget consolidé Incubation/ accélération TTC

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Achats	5640	Région HdF	
Services externes	76800	EPCI (MEL)	76800
Autres TFSE	33680	Remboursement des entreprises	18000
Impôts et taxes		Université	197020
Frais de personnel	185700	IRD	10000
TOTAL	301820		301820

Budget relatif aux missions non économiques TTC

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Achats	845	Région HdF	
Services externes	11520	EPCI (MEL)	11520
Autres TFSE	5055	Remboursement des entreprises	0
Impôts et taxes		Université	32255
Frais de personnel	27855	IRD	1500
TOTAL	45275		45275

Budget relatif aux actions collectives TTC

Régime cadre exempté de notifications SA.40391 relatif aux poles d'innovation période 2014-2020

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Achats	1410	Région HdF	
Services externes	10000	EPCI (MEL)	10000
Autres TFSE	8420	Remboursement des entreprises	18000
Impôts et taxes	0	Université	21830
Frais de personnel	40000	IRD	10000
TOTAL	59830		59830

Budget relatif aux actions individuelles TTC

Régime des minimis ou régime SA 40453 relatif aux aides en faveur des PME

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Achats	3385	Région HdF	
Services externes	55280	EPCI (MEL)	55280
Autres TFSE	20205	Remboursement des entreprises	0
Impôts et taxes		Université	141435
Frais de personnel	117845	IRD	0
TOTAL	196715		196715

VIII- Liste des pièces obligatoires à fournir par le demandeur

POUR TOUS

- Un RIB
- Une attestation de non récupération de la TVA lorsque les dépenses sont présentées en TTC
- Décision de l'instance compétente portant accord sur la réalisation de l'opération
- Eléments comptables au 31 décembre n-1
- Liste des subventions publiques obtenues durant les 3 dernières années
- Lettres d'intention des partenaires financiers de l'opération

POUR LES ASSOCIATIONS

- Publication au JO et récépissé de déclaration à la préfecture (pour une première demande)
- Statut et liste des membres du conseil d'administration
- Une attestation sur l'honneur de la régularité de sa situation au regard des obligations fiscales et sociales

POUR LES ENTREPRISES ET GIE

- la preuve de l'existence légale (extrait Kbis, inscription au registre ou répertoire concerné)
- Statuts et liste des membres du conseil d'administration
- Une attestation sur l'honneur de la régularité de sa situation au regard des obligations fiscales et sociales
- Les bilans et comptes de résultats approuvés et signés des 3 derniers exercices + le dernier rapport du commissaire aux comptes

POUR LES ETABLISSEMENTS PUBLICS

- Statuts de l'organisme et liste des membres du Conseil d'Administration

Dossier à envoyer à :

**M. Le Président du Conseil Régional Hauts de France
A l'attention de la Direction des Partenariats Economiques
Service Dynamiques Régionales Stratégiques
151 avenue du Président Hoover
59 555 Lille Cedex**